

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUDIGNIES**

Séance du 15 janvier 2019

Date de la convocation :
10/01/2019

L'AN DEUX MIL DIX NEUF et le 15 janvier à 19 heures,
le Conseil Municipal de cette Commune, en session ordinaire, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence De M. Ch. DORLODOT, Maire.

Membres en exercices : 11
Présents : 7
Procurations : 2
Absents : 2

Secrétaire : Mme B. FAVARO

Délibération n° 2019-02

OBJET : Renouvellement du contrat de location du copieur Toshiba

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée délibérante de la proposition de la société Toshiba, avec laquelle la Mairie a un contrat de location pour le copieur, qui propose de remplacer le matériel actuel par un modèle plus récent et ce, pour un coût de location moindre. Il propose donc de signer un nouveau contrat avec Toshiba en remplacement du contrat actuel.

Modèle proposé : E.Studio 2010 AC
Montant des loyers : 418.86 € HT sur 21 mois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable pour le renouvellement du contrat pour 21 trimestres à compter de janvier 2019.

Fait et délibéré le 15 janvier 2019.

Certifié exécutoire compte tenu :

- De la transmission en préfecture le 25 janvier 2019.
- De la publication le 25 janvier 2019.

Pour copie conforme,
Le Maire, Ch. DORLODOT